Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 21

Artikel: Un hommage à Wehrstedt
Autor: Kling, Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029867

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques récents essais (1) ont prouvé que tout un avenir s'ouvre devant la pantomime et qu'on peut énormément attendre de son union avec la musique; espérons qu'on persévérera et qu'on fera de sérieuses études sur cette remarquable manifestation de la pensée; et lorsqu'une base solide aura été établie et qu'on aura trouvé de bons sujets, nous aurons là un art nouveau, très esthétique, infiniment idéaliste, et qui peut-être sera la vraie solution de ce genre hybride qu'est le poème symphonique.

ERNEST BLOCH

UN HOMMAGE A WEHRSTEDT

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent numéro, ce fut le 13 avril 1867, que la *Société de Chant sacré* fêta le 40me anniversaire de sa fondation. A cette occasion, le président d'alors, M. le pasteur *Félix Bungener* avait écrit les vers suivants adaptés à une composition chorale antérieure de Wehrstedt :

La voici joyeuse,
Joyeuse et grave à la fois,
La journée heureuse
Unissant nos cœurs, nos voix.
Nous te la donnons, vieux maître,
Nous te la donnons,
Fiers, heureux de reconnaître
Ton amour, tes soins, ton cœur, ô maître,
Tes nobles dons!
La voici la fête,
La fête de nos quarante ans.
Sois à notre tête
Longtemps, encor longtemps.
Mais l'ange de l'harmonie,
L'ange à la Lyre d'or,
Comme un bienfaisant génie
Verse encore sur toi, verse en ta vie
Tout son trésor.
La voici la gloire
Que nous te pouvons offrir
Dans notre mémoire.
Mais que Dieu, qui seul dispense
La gloire à toujours,
Dans ton cœur plein d'espérance
Verse encor la paix et l'assurance
D'éternels jours!

(1) *'Chand d'habits* de Catulle Mendès et G. Pierné, *L'Enfant prodigue,* de A. Wormser et aussi *Le Rêve de Sancho,* dans la Comédie lyrique de E. Jaques-Dalcroze, et *La légende de l'or,* dans *Messidor,* d'A. Bruneau.

L'auteur s'excusait en faveur de la difficulté d'adapter des paroles à un air peu chantant; c'était la vérité. Telle quelle, le cher professeur s'en contenta et fut même très touché.

Cette soirée fut remarquablement très intéressante par l'esprit d'union des cœurs qui y régna d'un bout à l'autre; on porta beaucoup de toasts, on fit d'excellente musique. Le professeur Adler tint le piano et joua plusieurs morceaux; le héros de la fête ensuite, se leva, voulut parler, s'arrêta tout court : « Je ne peux pas vous dire, je préfère vous jouer ce que je sens de bonheur! » et, prenant la place d'Adler, et sans s'inquiéter de la différence de toucher entre celui de l'habile pianiste et le sien, remercia l'assemblée à sa manière et de la bonne! Rien de plus doux, de plus touchant, de plus profond! C'était le langage de l'âme émue, qui laissa à tous les assistants un souvenir inoubliable. On se quitta très heureux ce soir-là, chacun emportant le souvenir d'un beau moment dans sa vie.

Le côté positif ne fut pas oublié : outre une belle pièce d'argenterie, une jolie somme assez rondelette offerte par une de ses anciennes bonnes élèves, montra à Wehrstedt combien on s'inquiétait de son confort.

Les lignes qui précèdent nous ont été communiquées par une dame, ancienne élève et grande admiratrice de l'excellent Wehrstedt. Nous l'en remercions sincèrement. Pour compléter ce récit, nous reproduisons l'intéressant article qui parut à la suite de la fête en l'honneur de Wehrstedt, dans le *Journal de Genève* du 21 avril 1867 :

« Samedi dernier la salle du Casino où se réunit chaque dimanche la Société de chant sacré s'était transformée en une salle de banquet brillamment illuminée et ornée de draperies aux couleurs nationales, de festons de verdure et de trophées artistiques. Il s'agissait de célébrer le 40me anniversaire de la fondation de la Société; aussi presque tous les membres, actifs et honoraires, anciens et nouveaux, au nombre d'une centaine, s'étaient-ils empressés d'accourir à cette fête de famille. M. Wehrstedt en qui s'incarne la Société, puisque c'est lui qui l'a fondée et constamment dirigée depuis sa fondation, fut salué à son entrée dans la salle

par le chant en chœur d'un hymne de sa composition auquel on avait adapté des paroles de circonstance; puis tous prirent place à la longue table en fer à cheval qui faisait le tour de la salle. Vers la fin de ce repas, tous les convives, dames et messieurs, se levèrent, et au milieu du plus profond silence, M. le ministre Bungener, président du Comité, prononça un discours dans lequel il rappela le but élevé de la Société et se fit l'interprète de la reconnaissance et de l'affection de tous les sociétaires pour leur vénérable chef. Ce discours, empreint d'une éloquence qui partait du cœur, fut, on peut le dire, religieusement écouté. M. le pasteur Rœhrich lut ensuite une pièce de vers pétillante d'esprit et d'humour sur la demoiselle de quarante ans dont on célébrait l'anniversaire. Cette lecture fit promptement succéder une aimable et franche gaîté aux émotions sérieuses. Elle ouvrait la seconde partie de la fête qui fut une véritable soirée littéraire et musicale, d'autant plus piquante que le programme n'en avait point été fixé d'avance et laissait ainsi la porte ouverte à toutes les surprises. Grâce à l'aimable empressement de toutes les personnes auxquelles il était fait appel, pièces de poésie et morceaux de musique de toute sorte se succédèrent presque sans interruption. M. Adler fit entendre plusieurs de ses compositions et en particulier sa *marche turque* qui électrisa toute l'assemblée; M. Feigerl improvisa sur l'orgue-harmonium, M. Wehrstedt sur le piano; et l'on comprend avec quelle rapidité durent s'écouler les heures. Lorsque enfin le signal du départ eut été donné, tous les convives, avant de se séparer, se groupèrent encore une fois autour du vénérable doyen de la Société de chant sacré et entonnèrent la *marche* de *Judas Maccabée*, puis chacun se retira emportant de cette fête si bien ordonnée et si bien réussie un souvenir qui ne s'effacera pas de longtemps.

HENRI KLING.

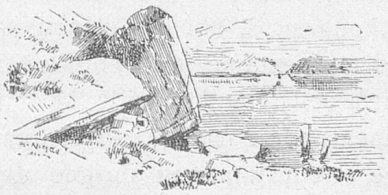

CONCOURS DE MUSIQUE

Le récent concours international de Genève ramène l'attention sur la question des concours de musique en général. C'est là une question très controversée. D'excellents esprits contestent l'utilité de ces concours; ils appuient sur le débordement de mauvaise joie qui les accompagne en général, sur le peu de sérieux des épreuves; sur l'absence de réelle signification des récompenses accordées. Du côté adverse on a de bons arguments à mettre en avant. S'il ne s'agissait que de réjouissances sans portée, dit-on, comment expliquer que les plus hautes notabilités artistiques du temps leur apportent la consécration de leur nom et de leur autorité? S'il est vrai que la vulgarisation de la musique dans les milieux ouvriers et campagnards profite très matériellement à certains facteurs d'instruments et à certaines maisons d'éditions spéciales, peut-on contester cependant que l'étude de la musique en commun ne soit pour le paysan et l'ouvrier un délassement hautement moralisateur et une diversion heureuse aux séductions du cabaret? Enfin, ne constate-t-on pas à chaque nouveau concours de très réels progrès accomplis, surtout en ce qui concerne la lecture à vue, criterium sûr d'une culture musicale réelle?

Certains juges approuvent les chorales et les harmonies, voire les fanfares, mais ne comprennent guère qu'on admette à concourir des corps de trompettes, des trompes de chasse, des estudiantinas et des ocarinistes, ne parvenant pas à découvrir la moindre parcelle d'art dans l'activité de sociétés de cette nature. Il est évident qu'on ne peut comparer une harmonie à un corps de trompes de chasse; mais il semble trop sévère de passer condamnation *a priori* sur les estudiantinas et sociétés analogues. Précisément au dernier concours de Genève la société mandoliniste de Lugano a prouvé que ce genre de musique est susceptible de développement artistique, et quiconque a quelque notion d'histoire de la musique sait la grande part prise par la musique de luth aux XVIe et XVIIe siècles au développement de la facture instrumentale et de la conception symphonique. Certains documents récemment exhumés ont jeté sur ce côté de l'histoire instrumentale un jour tout nouveau, et l'on